

## **LE GROUPE ALEXMA LAURIN CONSTRUCTION POLITIQUE DE DON ET DE COMMANDITE**

En tant que citoyen corporatif engagé, nous participons à la croissance et le bien-être de notre communauté par une stratégie d'engagement communautaire. La présente politique sert à définir et encadrer notre engagement.

### **Définitions**

Communauté : Nous croyons que notre première responsabilité est de soutenir l'essor de nos employés et leur familles, que nous appelons notre *communauté interne*. Nous sommes d'avis que si chaque employeur s'investit à soutenir sa communauté interne au meilleur de sa capacité, notre communauté élargie et notre économie locale en bénéficieraient globalement, et cela sur des générations à venir. Nous entendons par *communauté élargie* l'ensemble des citoyens et organismes qui composent la région dans laquelle nous travaillons, soit l'Outaouais. Le terme *communauté* sous-entend ces deux communautés dans un sens large.

Don : Nous soutenons notre communauté principalement par des contributions financières et en nature par des biens matériels.

Commandite : Notre entreprise soutient des activités de nature caritative par des contributions financières, en échange d'une visibilité clairement définie au préalable. Lorsque nous soutenons d'autres activités par le moyen de commandites qui ne sont pas de nature caritative, celles-ci ne sont pas visées par la présente politique et sont exclues de la comptabilisation de notre engagement communautaire.

### **Engagement**

Notre entreprise s'engage à remettre 10 000 \$ par année en dons et commandites caritatives dans notre communauté. Notre objectif à moyen terme est de contribuer à l'équivalent de 1% de notre chiffre d'affaires annuel. Spécifiquement, nous appuyons les causes :

1. Nous nous engageons envers le verdissement et la préservation des milieux naturels afin de lutter contre les îlots de chaleur et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les quartiers où se situent nos constructions. De plus, cette approche est intégrée dans la conception de chacun de nos projets.
2. Nous investissons dans la santé, la sécurité et le bien-être de notre personnel ainsi que de notre communauté. Nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de nos clients en concevant des projets qui privilégient le bien-être et les modes de vie sains.

Nous allouons 70% du montant annuel en soutien à notre communauté interne, par les moyens suivants :

- En offrant 3 500\$ à notre personnel des formations portant sur le développement durable, le développement personnel et le bien-être ;
- En soutenant des causes qui leur tiennent à cœur par un montant de 3 500\$.

Nous allouons 20% du montant annuel en soutien à des projets et causes sociales externes, selon notre engagement exprimé ci-haut.

Nous allouons 10% du montant annuel à des commandites caritatives selon les demandes que nous recevons de nos clients et sous-traitants.

### **Déposer une demande**

Il est possible de déposer une demande de commandite caritative, à condition que celle-ci concorde avec notre énoncé d'engagement social ou environnemental. Nous privilégions les demandes clairement détaillées et envoyées par courriel à l'adresse : [infoclient19@alexmaconstruction.com](mailto:infoclient19@alexmaconstruction.com). Les demandes peuvent être déposées au printemps et à l'automne, jusqu'à épuisement du budget.

### **Exclusions**

Dans un souci de respect envers les croyances de chacun, nous ne pouvons accepter les demandes de soutien pour les activités et organismes à caractère religieux.